

FORMATION PÉDAGOGIQUE

« DES SOLUTIONS DANS LES CLASSES DE FRANÇAIS »

POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ÉTAT DU KARNAKATA

À CHRIST UNIVERSITY, BANGALORE

26 et 27 novembre 2016

APPEL À CANDIDATURES

1. Bénéficiaires :

Le stage est consacré aux bases de la pédagogie du français langue étrangère

- Il s'adresse par conséquent en priorité à des enseignants n'ayant pas ou peu bénéficié de formations.
- Aucune ancienneté n'est requise mais il faut être un enseignant en exercice.
- Un niveau de langue B1 minimum est recommandé.
- Il est réservé aux enseignants du Karnataka

2. Objectifs du stage :

- Le stage vise à apporter des solutions concrètes aux difficultés rencontrées pour l'enseignement du français dans les écoles indiennes.
- Le programme comportera des modules sur :
 - i. les principes de base d'un enseignement efficace
 - ii. l'animation d'un grand groupe-classe ;
 - iii. l'utilisation d'un manuel ;
 - iv. l'utilisation de documents pédagogiques (textes, images, chansons etc.)
 - v. les activités de classe, orales et écrites ;
 - vi. le programme ci-joint est susceptible de quelques évolutions. Des mises à jour seront publiées sur « *La salle des profs* ».
- Le stage sera animé par une équipe mixte franco-indienne.
- Le certificat de participation sera remis aux stagiaires.

3. Candidature :

1) Candidature en ligne :

- Compléter le formulaire en ligne disponible au lien ci-dessous :
<https://goo.gl/forms/N31QkJ0AYPDKdhBp1>
- Envoyer la [fiche d'engagement](#) signée à l'adresse : scacsle@gmail.com

2) Candidature par courriel :

Télécharger et envoyer le [formulaire de candidature](#) complété accompagnée de la [fiche d'engagement](#) signée à l'adresse suivante : scacsle@gmail.com

4. Prise en charge par l'IFI :

La prise en charge comprend :

- déjeuner sur place et collations les 26 et 27 novembre ;
- documents pédagogiques remis aux stagiaires.

5. Prise en charge par les stagiaires et engagements des stagiaires :

- Les stagiaires vivant à l'extérieur de Bangalore assurent leurs frais de transport et d'hébergement
- Les stagiaires s'engagent à participer assidûment à tout le stage et à respecter ses horaires.
- Les attestations de participation seront remises uniquement aux stagiaires ayant suivi tout le stage avec assiduité et ponctualité.
- Les stagiaires régleront une participation non remboursable de **700 INR** (par chèque) au plus tard au premier jour du stage.
- Les stagiaires s'assurent que leur établissement est bien enregistré sur « *La salle des profs* » (lien : <http://salledesprofs.org/services/etablissement/>)

6. Calendrier :

- 10 novembre 2016** : date limite de dépôt des candidatures
- 18 novembre 2016 : information précise sur le programme définitif du stage
- 26 et 27 novembre** : Stage pédagogique
-
-